

GUICHET UNIQUE



GUIDE DES SERVICES
ET DES ACTIVITÉS



VIERZON

- PETITE ENFANCE • ENFANCE •
- JEUNESSE • ÉDUCATION •
- SPORT • CULTURE •



MOT DE LA MAIRE

Véritable outil pratique du quotidien, ce guide a été conçu pour vous accompagner tout au long de l'année, en vous offrant une vue d'ensemble claire et accessible sur les services et les activités de la ville : accueil de la petite enfance, centres de loisirs, vie scolaire et périscolaire, activités culturelles et sportives pour les enfants et les adultes...

Notre engagement est simple : faire de notre ville un lieu toujours plus vivant, solidaire et dynamique. Qu'il s'agisse de culture, de sport, de jeunesse, de solidarité ou de vie associative, chacun peut s'impliquer, découvrir et s'épanouir.

Afin de garantir une offre de services accessible à tous, la municipalité a établi une tarification sociale adaptée à vos ressources. Je vous invite par ailleurs à suivre les évolutions de notre offre d'activités tout au long de l'année sur le site internet de la Ville de Vierzon et sur les réseaux sociaux. Le Guichet unique est là pour répondre à vos besoins en un seul point d'entrée. Au travers de cette large offre de services et d'activités, la municipalité est soucieuse de vous accompagner pour continuer à faire de Vierzon une ville où chacun peut trouver sa place.

Corinne OLLIVIER
Maire de Vierzon



PETITE ENFANCE (0-4 ANS)

LE MULTI-ACCUEIL

LES POINTS FORTS DE LA STRUCTURE :

- ♦ plusieurs formes d'accueil selon les besoins des familles : accueil régulier, accueil occasionnel et accueil d'urgence suivant les places disponibles,
- ♦ larges horaires d'ouverture de 7h30 à 18h30,
- ♦ personnel qualifié,
- ♦ éveil et socialisation des enfants.

Contact : 02 48 75 19 69

9, rue Hector Berlioz,
creche.municipale@ville-vierzon.fr

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE), « Les p'tits Boutchous », est implanté au Clos-du-Roy.

LES POINTS FORTS DE LA STRUCTURE :

- ♦ ateliers d'éveils : tous les matins (de 9h à 11h30),
- ♦ du lundi au vendredi de 13h30 à 17h et si besoin possibilité d'adapter les horaires aux disponibilités.

Contact : 02 48 75 26 35

2, rue Hector Berlioz
relais.petite.enfance@ville-vierzon.fr

SCOLARITÉ

L'instruction est obligatoire pour tous les enfants dès l'âge de 3 ans. L'entrée à l'école est une étape importante dans la vie de votre enfant. Vierzon compte 8 écoles maternelles, 10 élémentaires et 3 groupes scolaires. La Ville entretient les locaux, finance le matériel pédagogique et affecte du personnel dans les écoles maternelles : les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem). Les temps scolaires sont organisés sur 4 journées les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30.

La Ville soutient aussi les projets d'école pendant le temps scolaire avec l'intervention de ses agents sportifs et culturels, en offrant un accès à ses structures (piscine, médiathèque, gymnases...) ou encore en prenant en charge le déplacement des élèves. D'autres activités sont financées par la Ville seule ou en partenariat :

- ♦ des séjours en classes de neige, des classes de découverte...
- ♦ le dispositif école et cinéma,
- ♦ la rencontre endurance des écoles,
- ♦ le spectacle de Noël et l'éducation routière...
- ♦ une multitude d'activités EAC (Éducation Artistique et Culturelle).

Inscriptions scolaires

Une pré-inscription doit être faite en mairie au guichet unique ou en ligne sur le portail famille

<http://vierzon.kiosquefamille.fr> dans les cas suivants :

- entrée en petite section de maternelle ou au CP,
- changement d'école,
- arrivée dans la commune.

L'inscription définitive s'effectue auprès du directeur d'école.

Les demandes de dérogation sont étudiées au cas par cas lors d'une commission.

PROGRAMME DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

La Ville s'implique aussi dans la réussite des élèves les plus fragiles. Le PRE, dispositif co-financé par l'État, intervient en temps et hors temps scolaire et s'adresse aux enfants de 2 à 16 ans issus des secteurs prioritaires de la Politique de la Ville et repérés par l'Éducation Nationale ou d'autres partenaires éducatifs.

Il concerne :

- ♦ l'accompagnement de l'enfant et du jeune dans sa scolarité,
- ♦ le soutien à la parentalité,
- ♦ l'accès au sport, à la culture et aux loisirs.

RESTAURATION SCOLAIRE

LES POINTS FORTS DU SERVICE :

- ♦ 16 restaurants scolaires répartis dans toute la ville à proximité directe des écoles, plus de 1200 repas servis chaque jour,
- ♦ repas fabriqués à la cuisine centrale de Vierzon et livrés chaque jour dans les restaurants scolaires,
- ♦ menus conformes au programme national nutrition santé (PNNS) et consultables sur le site internet de la Ville,
- ♦ produits bio et labellisés servis régulièrement, menu végétarien servi une fois par semaine,
- ♦ menus à thème proposés régulièrement,
- ♦ animations d'éducation à l'alimentation et d'éveil au goût organisées durant le temps méridien.

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

AVANT ET APRÈS CLASSE

LES POINTS FORTS DU SERVICE :

- ♦ accueil des enfants du lundi au vendredi (sauf le mercredi) le matin dès 7h30 et jusqu'à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h30, dans l'une des 15 structures implantées à proximité des écoles,
- ♦ prise en charge des enfants par des animateurs où des activités et jeux d'extérieurs leur sont proposés,
- ♦ mise à disposition d'un espace pour que les enfants fassent leurs devoirs,
- ♦ des projets sont menés tout au long de l'année : sport, solidarité...
- ♦ le soir, un goûter est servi aux enfants.

Les réservations à la restauration et aux accueils se font auprès du Guichet unique 48h à l'avance au moins. Pour une réservation régulière, il suffit d'indiquer, lors de l'inscription, le ou les jours de présence. Modalités d'annulation lire page 14.



ACTIVITÉS ENFANCE

La Ville propose une solution d'accueil tous les mercredis et durant les vacances scolaires.

LES POINTS FORTS DU SERVICE :

- ♦ deux structures d'accueil selon l'âge des enfants : le centre maternel (3-5 ans) est situé dans le quartier de Chaillot (131, route de Bellon) et le centre élémentaire (6-10 ans) et pré-ados/ados (11-16 ans) au Parc de la Noue (21, rue Riparia, entrée rue des Tramways de l'Indre).
- ♦ accueil de 7h30 à 9h00 et le soir de 17h30 à 18h30 au Parc de La Noue pour les élémentaires et les Pré ados/Ados et au centre de Chaillot pour les maternels,
- ♦ des sorties, des animations autour d'un thème,
- ♦ circuit de bus matin, après-midi et soir (service offert).

PLUSIEURS FORMULES D'ACCUEIL SELON LES BESOINS DES PARENTS

Les mercredis et pendant les vacances scolaires

- ♦ la demi-journée sans repas (matin jusqu'à 12h15 ou après-midi à partir de 13h30)
- ♦ la matinée avec repas, départ maximum à 13h30
- ♦ la journée complète avec repas (départ maximum à 13h30 possible sur justificatif médical) et sans repas (sur justificatif médical)

Contact : 02 48 75 14 80

Les inscriptions et les annulations de présence se font auprès du Guichet unique, voir modalités page 14.
Pour les bus, renseignements auprès du Guichet unique.



ACTIVITÉS JEUNESSE

LE PÔLE COLLÉGIENS

Le pôle est destiné aux jeunes de 11 à 15 ans (collégiens ou en formation professionnelle sur présentation d'un justificatif de scolarisation). Plusieurs formules d'activités leur sont proposées ainsi que des ateliers, des stages, différentes sorties culturelles et de loisirs. Pour accéder aux services, les jeunes doivent prendre l'adhésion annuelle.

LES POINTS FORTS DU SERVICE :

- ♦ un temps d'accueil et d'accompagnement sur rendez vous est proposé par les animateurs pour toutes vos propositions de projet individuel ou collectif...
- ♦ différents ateliers et stages sont organisés : ateliers thématiques, stages sportifs et sorties culturelles, soirées débats, journées événementielles et projets liés aux demandes des jeunes,
- ♦ l'adhésion permet un accès illimité et la gratuité des activités culturelles, sportives et de loisirs proposées sur inscription. Elle est à réaliser à partir de septembre au Guichet unique au tarif de 10 euros pour l'année scolaire pour les jeunes résidant à Vierzon et 20 euros pour ceux résidant hors Vierzon.

Contact : 07 86 78 85 15

2, rue de la Poterie (Tunnel-Château)

- ♦ Mercredi de 13h30 à 17h30 (période scolaire)
- ♦ Vacances scolaires (sauf août) du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



L'ESPACE JEUNES

Ce lieu dédié aux jeunes de 16 à 25 ans est ouvert en période scolaire et pendant les vacances. Il offre l'accès à un soutien personnalisé et permet aux jeunes voulant créer des projets d'être soutenus dans leurs démarches.

LES POINTS FORTS DU SERVICE :

L'espace jeunesse est un espace de rencontres, d'échanges et de loisirs. Il regroupe le Point Information Jeunesse (espace d'accueil, d'informations sur l'orientation, la formation, l'emploi...) et l'Infolab (lieu qui soutient l'engagement des jeunes et la concrétisation de projet).

AIDES AUX JEUNES :

Plusieurs dispositifs d'aide aux jeunes en accompagnement de projets sont possibles : aide méthodologique, recherche de financement (dispositifs appel à projet)...

ADHÉSION :

Elle est à réaliser auprès du Guichet Unique pour un tarif annuel (septembre à août) de 10 euros pour les jeunes résidant à Vierzon et 20 euros pour ceux résidant hors Vierzon.

Contacts : 02 48 53 06 13

9, place de la Résistance (Tunnel-Château)

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 en période scolaire

Mail : espace.jeunes@ville-vierzon.fr et pij.vierzon@ijcentre.fr

Instagram : [espace_jeunes_vierzon](https://www.instagram.com/espace_jeunes_vierzon)

ÉCOLE MUNICIPALE DE NATATION

LES POINTS FORTS DE CETTE ÉCOLE :

- ♦ destinée aux enfants comme aux adultes,
- ♦ encadrée par une équipe pédagogique qualifiée,
- ♦ cours adaptés selon le niveau de chacun, séance de 45 minutes,
- ♦ familiarisation avec l'eau et apprentissage des techniques de nage,
- ♦ plusieurs créneaux horaires selon le niveau : mercredi, vendredi soir et samedi matin. Inscription à l'année.

Pour les enfants entre 6 et 12 ans

Plusieurs créneaux sont proposés. Les enfants sont répartis en trois groupes de niveau, les adultes en deux groupes pour apprendre ou se perfectionner.

Inscriptions et paiement auprès du Guichet unique.

Les inscriptions se font par ordre d'arrivée et en fonction des places disponibles. Des tests d'aptitude en piscine sont réalisés en juin pour constituer les groupes de niveau de la rentrée suivante.

VÉL'EAU

LES POINTS FORTS DE L'ACTIVITÉ :

- ♦ réservée aux personnes de 18 ans et plus,
- ♦ encadrée par une équipe pédagogique qualifiée,
- ♦ une activité pour se muscler le bas du corps tout en préservant les articulations et faire travailler le cardio,
- ♦ plusieurs créneaux horaires proposés, abonnement au trimestre.

Aquabike douce

Idéal pour les débutants et les seniors voulant pratiquer une activité de remise en forme.

Aquabike tonique

Idéal pour les personnes sportives souhaitant tonifier leur corps et affiner leur silhouette.

Inscriptions : auprès du Guichet unique, limitées à une séance par personne et par semaine. L'utilisateur peut inscrire une seule autre personne à cette activité qui se déroule par trimestre.

Contact : 02 48 75 64 17

Piscine municipale Charles Moreira, Avenue du colonel Manhès



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

Le conservatoire de musique est installé dans des locaux neufs.
L'auditorium, peut accueillir 200 spectateurs.

LES POINTS FORTS DU CONSERVATOIRE :

- ♦ pratique musicale pour tous et tous les âges (dès 3 ans),
- ♦ soutien à la pratique amateur,
- ♦ 10 instruments à découvrir en cours individuel : piano, guitare (classique et électrique), clavier, orgue, flûte, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, tuba, violon, alto, contrebasse, violoncelle, vielle à roue, accordéon diatonique et chromatique,
- ♦ cursus diplômant ou amateur,
- ♦ cours de chant individuel,
- ♦ chorale intergénérationnelle, chœur d'enfants et chœur de femmes,
- ♦ orchestres et ensembles dans différents styles musicaux.

Tarification

Le montant de l'inscription est payable en 10 mensualités maximum de septembre à juin. Tout mois commencé est dû. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'abandon. Un tarif dégressif familial (parents/enfants) pour les Vierzonnaïses et non Vierzonnaïses payant un impôt local à Vierzon est appliqué. Une réduction est aussi proposée aux musiciens de l'Orchestre d'Harmonie de Vierzon. Les instruments peuvent être loués à des tarifs préféren-

Conservatoire de musique
31, avenue Henri Brisson
02 48 75 35 49

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Fermé le jeudi matin.

Inscriptions et réinscriptions

Les pré-inscriptions se font en mairie au Guichet unique.

La deuxième étape de l'inscription est réalisée au conservatoire muni de la fiche famille fournie par le Guichet unique.

Reprise des cours : 2^{ème} semaine de septembre

ATELIER THÉÂTRE

Ateliers enfants de 8 à 12 ans avec la compagnie Puzzle Centre
Tous les lundis de 17h30 à 19h au Théâtre Mac-Nab

Ateliers adolescents de 12 à 18 ans avec la compagnie L'archipel de la Sauvage
Tous les mardis de 18h à 19h30 au Théâtre Mac-Nab

Inscriptions au Guichet unique

Début des ateliers 2^{ème} semaine de septembre

ARTS PLASTIQUES

Les ateliers proposés au sein du conservatoire font chacun référence à un courant artistique. Ils permettent de développer la créativité grâce à la découverte de techniques variées dans les domaines du dessin (pastel, aquarelle, calligraphie, fusain, sanguine...), de la peinture (acrylique, huile, fresque...) et du volume (terre, plâtre, papier...).

LES POINTS FORTS DE CES ATELIERS :

- ♦ domaines : dessin, peinture, techniques mixtes, fresque, modelage, volumes...
- ♦ ouverts à tous, ils accueillent des enfants à partir de 4 ans, des adolescents et des adultes,
- ♦ partenariat avec les établissements culturels et toutes les structures éducatives de la Ville et de la Communauté de communes,
- ♦ enseignement fondé sur une pédagogie progressive. Il permet l'acquisition des techniques de base traditionnelles et contemporaines.

Contact : 06 51 75 83 58 - 02 48 53 09 31
montaine.fleurier@ville-vierzon.fr

Inscriptions : pour les nouveaux inscrits n'ayant pas de dossier famille au guichet unique, les pré-inscriptions se font en mairie. Pour les autres élèves, l'inscription se réalise au conservatoire. Reprise des cours : 2^{ème} semaine de septembre

GUICHET UNIQUE

Le Guichet unique vous accueille du lundi au samedi.

Il permet de constituer un « dossier famille » unique qui regroupe toutes les informations nécessaires pour l'inscription aux différents services et activités proposés par la Ville.

- ♦ **Inscriptions scolaires**
- ♦ **Classes de neige**
- ♦ **Restauration scolaire**
- ♦ **Accueils périscolaires**
- ♦ **Accueils de loisirs**
- ♦ **École municipale de natation**
- ♦ **Activité Vél'eau**
- ♦ **Espace Jeunes**
- ♦ **Pôle collégiens**
- ♦ **Multi-accueil** pour le paiement uniquement
- ♦ **Conservatoire de musique à rayonnement intercommunal, ateliers arts plastiques et théâtre** pour une pré-inscription administrative
- ♦ **Séjours, camps jeunesse, sorties**

L'ESPACE FAMILLE

Chaque famille peut créer son dossier sur l'espace famille. Après validation par le Guichet Unique, chaque famille dispose d'un identifiant et d'un mot de passe sécurisé pour accéder à son espace personnel en ligne. Le portail famille est accessible depuis le site internet de la ville : www.ville-vierzon.fr

Il permet de réaliser à distance 24H/24, 7 jours/7 plusieurs opérations :

- créer son dossier famille,
- consulter et modifier des données personnelles et familiales,
- effectuer des demandes de changement de situation,
- pré-inscrire à l'école,
- inscrire, réserver et annuler 48H à l'avance la présence à la restauration scolaire, aux accueils périscolaires, centre de loisirs...
- suivre et régler ses factures en ligne.

FACTURATION

Le calcul des tarifs (voir pages 16 à 19) est établi selon une grille de quotients familiaux. Les agents du Guichet unique peuvent en effectuer le calcul.

Moyens de paiement :

- ♦ Paiement en ligne,
- ♦ Prélèvement automatique,
- ♦ Espèces,
- ♦ Chèques bancaires à l'ordre du Trésor public,
- ♦ Chèques bancaires à l'ordre du Trésor public,
- ♦ Cartes bancaires,
- ♦ Chèques vacances, couvrant les frais du centre de loisirs (vacances, camps), des classes de neige et de l'école municipale de natation,
- ♦ Chèques CESU, pour frais de garde des enfants jusqu'au CM2, pouvant couvrir uniquement les dépenses de crèche, des centres de loisirs (mercredis, vacances, séjours) et des accueils avant et après classe.

Contact : 02 48 52 65 48 ou
guichet.unique@ville-vierzon.fr

Place de l'Hôtel de Ville

Du lundi au vendredi :
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30,
le samedi de 9h à 12h.





INSCRIPTION ET ANNULATION

Pour toute réservation ou annulation de présence, il faut informer le guichet unique ou passer par l'Espace famille via internet. Pour une réservation régulière, il suffit d'indiquer, lors de l'inscription, le ou les jours de présence.

Aucune réservation ou annulation ne sera acceptée en dehors des règles énoncées ci-dessous. Toute présence annulée hors délai ou non annulée sera facturée sauf cas de dérogation.

Pour l'accueil du lundi

informer le jeudi précédent avant 9h

Pour l'accueil du mardi

informer le vendredi précédent avant 9h

Pour le centre de loisirs du mercredi

informer le lundi précédent avant 9h

Pour l'accueil du jeudi

informer le mardi avant 9h

Pour l'accueil du vendredi

informer le mercredi avant 9h

Dérogations au délai de 48H pour les commandes/décommandes d'une prestation

Elles sont accordées à titre exceptionnel et aucune facturation ne sera effectuée dans les cas suivants :

- ♦ certains cas d'urgence, d'ordre médical, professionnel ou familial,
- ♦ fermeture d'une structure périscolaire due à un mouvement de grève des agents de la collectivité,
- ♦ absence imprévue d'un professeur,
- ♦ intempéries exceptionnelles (neige, verglas).

Horaires du guichet unique :

du lundi au vendredi : de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

En dehors des heures d'ouverture vous pouvez laisser un message sur le répondeur ou envoyer un mail : guichet.unique@ville-vierzon.fr ou **02 48 52 65 48**

DOCUMENTS UTILES

DOCUMENTS À FOURNIR

		Inscription à l'école	Restauration	Accueils périscolaires	Centre de loisirs	Camps enfance et jeunesse	Ecole municipale de natation enfants	Ecole municipale de natation adultes	Vel'eau	Classe de neige	Pass Jeunes	Conservatoire	Atelier théâtre	Arts Plastiques	Pôle collégiens
LIVRET DE FAMILLE OU ACTE DE NAISSANCE	●	✓	✓	✓	✓	✓	✓	ou ✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ	●							✓	✓			✓			✓
JUSTIFICATIF DE DOMICILE (moins de 3 mois)	●	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
CARNET DE SANTÉ	●	✓	✓	✓	✓	✓				✓					✓
N° ALLOCATAIRE CAF OU MSA (ou dernier avis d'imposition)	●	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓	✓	✓		✓	
PHOTO IDENTITÉ	●				✓										
ATTESTATION RESPONSABILITÉ CIVILE (pour activité piscine enfants et la location d'instruments)	●						✓					✓			
CERTIFICAT SCOLAIRE	●														✓
JUGEMENT si garde alternée	●	✓	✓	✓	✓	✓	✓			✓		✓	✓	✓	✓
CERTIFICAT DE RADIATION		✓													

TARIFS

Familles Vierzonnaises ou non Vierzonnaises mais qui paient un impôt local à Vierzon et pour les lycéens internes ou en formation professionnelle dans l'un des établissements scolaires de la ville de Vierzon (sur présentation d'un justificatif)											Hors Vierzon	CDC
0 à 210	211 à 270	271 à 350	351 à 401	402 à 570	571 à 620	621 à 820	821 à 920	921 à 971	972 à 1300	À partir de 1301		
0,35	0,53	0,59	0,63	0,72	0,77	0,81	1,07	1,09	1,11	1,13	1,77	1,36
0,25	0,37	0,41	0,44	0,50	0,54	0,57	0,75	0,76	0,78	0,79	1,24	0,95
0,74	1,54	1,71	1,78	1,89	2,24	2,40	2,46	2,53	2,69	2,74	4,08	3,14
0,52	1,08	1,20	1,25	1,32	1,57	1,68	1,72	1,77	1,88	1,92	2,86	2,20
3,11	3,50	3,54	4,40	5,39	5,86	6,68	6,70	7,39	7,78	7,94	15,63	12,02
2,18	2,45	2,48	3,08	3,77	4,10	4,68	4,69	5,17	5,45	5,56	10,94	8,41
2,64	2,98	3,11	3,24	3,46	3,88	4,08	4,32	4,68	5,08	5,19	13,29	10,22
1,85	2,09	2,18	2,27	2,42	2,72	2,86	3,02	3,28	3,56	3,63	9,30	7,15
2,66	3,01	3,04	3,75	4,61	5,04	5,70	5,74	6,31	6,64	6,77	11,60	9,92
1,86	2,11	2,13	2,63	3,23	3,53	3,99	4,02	4,42	4,65	4,74	8,12	6,94
2,36	2,56	2,68	2,89	3,21	3,51	3,72	3,98	4,26	4,48	4,56	10,78	8,29
1,65	1,79	1,88	2,02	2,25	2,46	2,60	2,79	2,98	3,14	3,19	7,55	5,80
2,23	2,31	2,49	2,53	2,59	2,63	2,69	2,79	2,97	3,08	3,14	8,87	6,82
1,56	1,62	1,74	1,77	1,81	1,84	1,88	1,95	2,08	2,16	2,20	6,21	4,77

RESTAURATION SCOLAIRE

• Repas cantine (enfants)	1,00	1,40	2,10	2,60	3,00	3,30	3,50	3,80	4,10	4,20	4,30	6,30
• Accueil cantine PAI	0,50	0,70	1,10	1,30	1,50	1,70	1,70	1,90	2,00	2,10	2,15	3,10

MAJORATION DE 20% POUR NON RESPECT DES RÈGLES D'ANNULATION ET DE RÉSERVATION (HORS RAISON MÉDICALE)

TARIFS

Familles Vierzonnaises ou non Vierzonnaises mais qui paient un impôt local à Vierzon et pour les lycéens internes ou en formation professionnelle dans l'un des établissements scolaires de la ville de Vierzon (sur présentation d'un justificatif)

	0 à 210	211 à 270	271 à 350	402 à 570	571 à 620	621 à 820	821 à 920	921 à 971	972 à 1300	À partir de 1301	Hors Vierzon
ARTS PLASTIQUES											
• Atelier d'arts plastiques moins de 25 ans	34	35	42	53	60	63	70	78	86	106	157
Tarif dégressif pour la pratique d'un 2^e atelier	25	30	32	38	43	48	54	67	80	85	110
• Atelier d'arts plastiques plus de 25 ans	37	38	46	58	66	70	77	86	95	117	173
Tarif dégressif pour la pratique d'un 2^e atelier	27	33	35	42	48	53	60	74	88	95	121
CONSERVATOIRE											
Cursus d'études avec pratique instrumentale											
• Éveil musical	34	35	42	53	66	69	77	86	95	117	173
• Élève de moins de 25 ans	44	45	60	79	103	107	123	140	158	202	287
• Élève de plus de 25 ans	65	67	97	132	178	181	214	247	285	372	517
• Pratique à partir d'un 2 ^e instrument	25	30	32	38	47	53	59	74	88	93	121
Cursus d'études sans pratique instrumentale											
• Forfait annuel	34	35	50	67	90	91	108	124	143	187	258

ATELIER THÉÂTRE

Le tarif de l'atelier théâtre est de 180 euros. Le montant peut être payé en trois échéances trimestrielles (60 euros) ou en une seule fois en début d'année scolaire. Le remboursement éventuel en cas d'abandon interviendra uniquement sur les trimestres non effectués. Tout trimestre commencé restant dû.

ACTIVITÉ VÉL'EAU

- 1^{er} et 3^e trimestres
- 2^e trimestre

Paiement à la réservation
**En cas d'absence, aucun remboursement
ou report de l'activité.**

Abonnement : 90 € pour le 1^{er} et 3^e trimestres pour Vierzon
et CDC et 140€ hors CDC. 70€ pour le 2^e trimestre pour
Vierzon et CDC et 110€ hors CDC.

ÉCOLE DE NATATION

- école municipale de natation

**Possibilité de régler le forfait en
plusieurs fois (3 maximum)**

Forfait Vierzon et CDC : 84 euros
Forfait, hors CDC : 180 euros
Facturation après le début de l'activité.

